

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Juillet 1875.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 17 de ce mois, a définitivement déclaré d'utilité publique la rectification de la route depuis la frontière Ouest de la Principauté jusqu'à la place d'Armes de Monaco, et le raccordement de cette route avec le chemin de ronde des remparts (côté ouest du Palais).

Le Prince a reçu du S^t-Père une réponse aux lettres par lesquelles S. A. S. a accredité S. Exc. le Commandeur Ottaviano Naldini en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près Sa Sainteté.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. le Prince Guillaume, duc d'Urach-Wurttemberg, qui vient de terminer brillamment son année scolaire à notre collège des Jésuites, doit partir après demain pour le château de Lichtenstein.

Le jeune Prince est le fils de S. A. R. la Princesse Florestine.

Mardi dernier a été célébré à l'église paroissiale un service funèbre pour l'anniversaire de la mort du Baron Imberty, ancien Gouverneur Général de la Principauté. Une foule nombreuse s'était empressée de venir assister à cette cérémonie, afin de témoigner ainsi de sa sympathie et de ses regrets pour la mémoire du défunt.

On remarquait parmi les assistants S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Maire, les officiers de la Garde et tous les Fonctionnaires civils et militaires de la Principauté.

M. le curé Ramin, archiprêtre de la cathédrale, officiait.

L'église était tendue de noir et ornée d'écussons aux armes de la famille Imberty.

Nous avons rapporté l'empressement avec lequel la population de la Principauté s'est associée par une souscription importante aux secours envoyés

de toutes les parties de la France aux malheureux inondés de Toulouse. La sympathie publique n'avait pas dit son dernier mot, et c'est aux jeunes gens de la ville que nous devons de pouvoir l'enregistrer.

Grâce à leur initiative et au concours spontané de quelques musiciens de l'Orchestre de Monte Carlo, un bal champêtre a été organisé dimanche dernier sur la promenade S^t-Barbe.

Une décoration charmante de guirlandes de fleurs et de feuillages mêlée à un éclairage de lanternes vénitienes et de verres de couleur, avait transformé ces allées en un vrai salon de verdure. Une estrade pour la musique, des tribunes pour les spectateurs, rien n'y manquait, et grâce à la fraîche brise qui montait de la mer sur ce plateau si pittoresquement situé, on a pu danser jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

C'est dire que la foule s'était empressée de répondre au généreux appel des organisateurs de cette petite fête, dont le produit (environ 800 francs) a été versé entre les mains du Maire de Monaco.

La recette, à coup sûr, eût été plus fructueuse, sans la coïncidence d'une fête du même genre qui a eu lieu à la même heure à Beaulieu.

M. Montagne, le sculpteur toulonnais dont la statue *Le Soir* a été si admirée au dernier salon, était, il y a quelques jours, de passage à Monaco. Comme tous les vrais artistes il a payé son tribut d'admiration à la merveilleuse nature de notre pays, et s'est promis de revenir passer ici quelques semaines pour visiter tous les charmants recoins de la Principauté.

Nous avons remarqué, depuis quelque temps, une amélioration charmante à nos voitures de place. Il s'agit d'une petite tente, coquettement installée au-dessus des voitures découvertes. C'est original, joli à l'œil, et surtout d'une utilité incontestable. Grâce à cet immense parasol, les voyageurs sont garantis du soleil, comme dans une voiture fermée, sans être privés pour cela de l'air et de la vue du panorama.

Nous avons déjà vu cette installation à Cannes, et nous nous étions demandé pourquoi, dans toutes les villes du littoral, on n'adoptait pas ce charmant système. Nous voilà exaucé quant à Monaco.

La canicule a commencé samedi, 24 juillet, et finira le 24 août prochain.

L'administration des postes françaises nous prie d'insérer l'avis suivant :

Des examens pour l'admission au surnumérariat des Postes auront lieu le jeudi 2 septembre 1875.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le directeur, Chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Le journal la *Patrie*, dans une de ses causeries scientifiques du mardi, traite la question des moyens actuels de communication comparés à ceux de la fin du siècle dernier, et fait le relevé des avantages qu'en ont retiré divers pays de l'Europe, au point de vue de leur développement, de leur vitalité et de leur progrès.

Une lettre, dit-il, mettait onze jours de Bayonne à Perpignan; vingt jours de Berlin à Breslau. Le bateau-courrier de Naples à Palerme effectuait sa traversée dans la moyenne d'un mois. Une lettre mettait quatre-vingt-dix jours pour aller de Malte à Madrid, de sorte que les négociants d'oranges annonçant aux Madrilènes une superbe récolte et proposant un envoi, ne recevaient une réponse qu'au bout de six mois. Ce n'était que le dixième mois seulement que les fruits d'or légèrement plombés par le racornissement avaient chance de faire leur entrée en Castille.

Les conquêtes de la science ont changé partout la face des choses; il n'y a pour ainsi dire plus de distance aujourd'hui et l'homme parcourt la terre tout entière à cette heure, comme l'indigène parcourait autrefois le sol natal; on importe et exporte, en un mot, avec une facilité qui tient presque du prodige, et qui nous paraît devoir être le dernier mot du progrès.

De toutes les contrées citées par le chroniqueur de la *Patrie* comme ayant le plus bénéficié de cet essor de la civilisation, nous n'en voyons aucune qui ait obtenu un résultat aussi complet et aussi rapide que la nôtre. La Principauté qu'à toutes les époques les cours des grandes puissances ont entourée de tant de sollicitudes et d'hommages; chez laquelle elles ont laissé des traces de leur haute amitié; la Principauté qui, après avoir brillé avec Madame de Monaco, Duchesse de Grammont, des reflets les plus vifs de la Cour de Louis XIV, et avoir participé avec les successeurs de Louis I^{er} à tous les progrès de leur temps, était retombée forcément dans l'obscurité, pendant la tourmente révo-

lutionnaire; la Principauté, disons-nous, a repris avec une rapidité qui tient du prodige, et sous l'intelligente impulsion de son Souverain actuel, une place relativement importante dans le mouvement de notre époque.

Pour se rendre, du reste, un compte exact de cette transformation, de ce surprenant réveil, il suffit de lire le récit d'un voyage fait de Nice à Monaco, en 1775 par le Docteur Sulzer;

« Sauf la route frayée à grands renforts de travaux d'art sur les bords escarpés du rivage de la mer par les soins du Prince Antoine, dit l'écrivain, et qui est aussi remarquable qu'intéressante et commode, les chemins qui conduisent de France à la Principauté donnent le vertige. Ce ne sont que thébaïdes d'aiguilles calcaires où l'on ne découvre aucune issue, où le bruit des pas éveille des échos menaçants, où l'on se croit séparé de tout ce qui respire. Pas un buisson, pas un gramin, pas même la lèpre des lichens rongeurs sur les blocs calcinés. La nature semble ensevelie dans un engourdissement moral. Tout à coup une brèche s'ouvre et par l'écartement des anfractuosités, l'air riche en ferments de vitalité, l'air des horizons sans limite, vous frappe au visage, vous enivre. Vous distinguez, avec un battement de cœur, les parois miroitantes des *lapis-lazuli* de la Méditerranée, les vallons surchargés d'une verdure surprenante qui se détachent joyeusement sur les escadrilles de nuages criblés par les stries d'or qui tombent du zénith; puis Monaco, les rues qui scindent cette gerbe d'édifices dont on dirait, vue d'aussi haut, les fentes d'un tronc d'arbre gigantesque étoilé par la gelée. Il faut descendre, longer les précipices, tantôt par des chemins qui prennent des aspects d'escaliers en ruines, tantôt par des pentes effrayantes où le socle des mulets, en cherchant à pincer les rugosités, détache des fragments qui s'en vont lapider le vide...

« Enfin nous sommes arrivés sains et saufs, mais moulus, à la route qui conduit aux portes de cet Eden. »

Cet état des chemins dura longtemps encore. Aujourd'hui qui y songe, si ce n'est le touriste pour qui on les a d'ailleurs transformés en pentes pittoresques et sans danger.

Des routes aussi intéressantes au point de vue de l'art qu'à celui des panoramas variés dont elles font jouir; un chemin de fer avec deux gares aux points les plus fréquentés; tous les raffinements de la civilisation enfin fournissent les moyens d'arriver plus rapidement et tout aussi agréablement à Monaco.

La ville, la campagne n'ont pas moins changé de leur côté, et le voyageur qui ne les aurait pas visitées depuis dix ans seulement ne les reconnaîtrait plus.

Les *fentes* du docteur-paysagiste sont devenues des rues coquettes, animées, ensoleillées; de larges artères se sont ouvertes dans la plaine, sur les côtes et sur les plateaux jadis encombrés d'oliviers séculaires; des hôtels où l'on trouve tout le luxe et le confort des grandes villes, des magasins où l'art de toutes les nations a ses spécimens les plus riches, des établissements industriels, des villas riches et coquettes enfin se sont élevées. Tout l'essor, en un mot, des villes qui priment dans le *high life* s'y retrouve.

La Principauté échange aujourd'hui avec Paris ses produits industriels et artistiques. En 12 heures, Milan peut envoyer à la villa la plus coquette ses peintres décorateurs; Lyon ses soieries. En 30 heures, la toilette de bal la plus fraîche peut s'échanger avec Paris contre un bouquet de nos riches jardins. Monaco enfin est au lendemain de Paris comme l'était et comme l'est encore sa banlieue, et là vogue l'a même placé en avant de ce que les parisiens appellent la province.

On voit que nous avons eu raison de dire, au début de cet article, que s'il est une contrée qui ait pro-

fité du progrès dont parle le chroniqueur du journal la *Patrie*, c'est assurément le nôtre.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton. — Les inondations qui viennent de porter la désolation et la mort dans le midi de la France ont vivement impressionné nos concitoyens et une solennité religieuse ainsi qu'une fête de nuit ont été organisées ici pour venir en aide aux inondés.

Le 18 du courant la cathédrale était envahie par toutes les classes de la société. A cinq heures, un sermon de charité a été prêché en français, à la suite duquel on a célébré un service funèbre pour le repos des âmes des victimes. La quête a été très-satisfaisante.

Le soir, à huit heures, la foule se pressait dans l'immense jardin de l'Hôtel Victoria, décoré de guirlandes de feuillages et éclairé à *giorno*.

L'orphéon niçois *Catherine Ségurane*, la musique locale et celle du 111^e de ligne se sont fait entendre et ont contribué à rendre la fête attrayante.

— On croit que le total des sommes recueillies à Menton jusqu'à ce jour, s'élèvera environ à 10,000 fr.

C'est un fort joli denier, dans la saison où nous sommes.

Beaulieu. — La fête de Beaulieu a été très-brillante et très-fructueuse. Le comité qui l'a organisée avait pris tous les frais à sa charge. Les nouveaux boulevards de la Société hivernale étaient encombrés d'équipages et de visiteurs. La compagnie P.-L.-M. avait autorisé un arrêt du dernier train de Monaco, en vue de faciliter le retour à Nice des voyageurs.

Villefranche. — Le montant des sommes recueillies dans notre commune au profit des inondés du sud-ouest, s'élève à la somme de 1254 fr. 25 centimes. C'est là un fort joli total pour une petite localité comme la nôtre.

— L'escadre cuirassée de la Méditerranée a mouillé sur notre rade jeudi soir. Elle se compose du vaisseau *le Magenta*, ayant à son bord M. le vice-amiral Laroncière-le-Nourri, et de cinq corvettes: *l'Armide* portant le pavillon du contre-amiral Boni, la *Jeanne d'Arc*, *l'Alma*, la *Thétis*, la *Reine Blanche*.

L'avis *le Forfait*, faisant le service de mouche de l'escadre manque à l'appel. Il a péri mardi, coulé bas par la *Jeanne d'Arc*, qui, lancée à toute vapeur pendant des manœuvres, l'avait abordé par tribord.

Il n'y a eu heureusement que des pertes matérielles. L'équipage a été recueilli par les autres navires de la flotte. Le *Château-Renaud* est venu prendre à Villefranche l'équipage du *Forfait* pour le conduire à Toulon.

Ce sinistre a eu lieu en pleine mer, près de l'île de Monte-Christo, à l'Est de la Corse, dans la mer Cyrhénienne. Cette île fait partie de l'ex-grand duché de Toscane.

On est plein d'éloges pour le sang-froid qu'ont montré le capitaine, les officiers et l'équipage du *Forfait* après l'abordage. Le plus grand ordre a régné dans le sauvetage fait par les embarcations de l'escadre arrivées très-rapidement sur le lieu du sinistre.

Le croiseur de 3^e classe le *Forfait* avait été construit au Havre en 1856; la force de la machine était de 230 chevaux, l'effectif de son équipage de 154 hommes et son artillerie de six bouches à feu.

Nice. — Notre confrère le comte Hélion de Barrière vient de s'unir avec M^{lle} de Diesbach. Nos vœux les plus sincères accompagnent les nouveaux époux.

Aspremont. — Notre commune célèbre depuis deux jours sa fête patronale. Cette solennité locale a été accompagnée de l'inauguration de la nouvelle route qui relie notre commune à la ville de Nice.

Puget Théniers. — La souscription de Puget-Théniers, en faveur des inondés du Midi, a produit 375 fr. 65 cent. 163 personnes y ont pris part.

Le Var. — Un orage assez violent, accompagné de grêle, a sévi du côté de Vence et aussi dans la vallée du Var. La récolte des raisins serait, dit-on, assez compromise.

Antibes. — Voici, jusqu'au 21 juillet, le total des souscriptions recueillies à Antibes, au profit des inondés:

Voté par le conseil municipal, 500 fr.; 1^{res} souscriptions particulières en ville, 4,494 fr. 35 c.; 2^{es}, souscriptions particulières en ville, 47 fr. 70 c.; quête faite à l'église, 88 fr.; envoyé par les habitués du café Giraud à la *République Française*, 400 fr. — Souscription totale, 5,530 fr. 05 c.

La Seyne. — Dans cette localité, le montant des souscriptions recueillies au profit des inondés du Midi, par la commission formée sur l'initiative de M. Marrot, maire de La Seyne, s'élève à la somme de 9,500 francs qui, jointe aux 1,000 francs votés par le conseil municipal sur la proposition du maire, donne un total de 10,500 fr., auquel il y aura lieu d'ajouter les sommes que produiront les différentes soirées scéniques organisées dans le même but.

COURRIER DE PARIS

Je vous ai, l'un des premiers, annoncé la nomination de M. Arsène Houssaye comme directeur du Théâtre-lyrique. Cette nomination est aujourd'hui officielle. Elle a été signée par M. le ministre de l'Instruction publique qui a reçu M. Houssaye.

Je crois que le nouveau Théâtre-lyrique sera installé dans le local de l'ancien théâtre italien, rue Ventadour.

Je note les expositions qui s'ouvrent. Le nombre de ces expositions grandit tous les jours, aussi ne serez-vous point étonné d'apprendre qu'un journal spécial va être créé dans le but d'être l'organe des exposants passés, présents et à venir.

La dernière exposition éclose à Paris est l'exposition géographique. Toute l'Europe y est représentée. Je ne connais pas les noms de tous les exposants. D'ailleurs, il n'y a pas que l'Europe, les nations des autres parties du monde ont, presque toutes, fait des envois très-intéressants. On a dû particulièrement remarquer les expositions des Etats-Unis, du Japon, du Chili et du royaume Haïtien. Le « great attraction » de cette exposition est la carte de France dressée par les soins de l'Etat-major. J'oubliais de vous dire que l'exposition géographique se tient au pavillon de Flore.

Le Théâtre-lyrique dont je vous parlais tout-à-l'heure était sur le point de renaître de ses cendres, grâce à la généreuse obstination de plusieurs amis de l'art en France, parmi lesquels je suis heureux de nommer, tout le premier, l'infatigable rapporteur du budget des Beaux-Arts à la Chambre, M. le comte d'Osmoy; vous ne serez pas surpris de voir que le théâtre qui avait pris le nom de Lyrique-Dramatique va renoncer à ce titre pour prendre celui de Théâtre-historique. La cendre de Dumas doit tressaillir d'aise!

Ce pauvre Dumas! les échos de l'ancien théâtre lyrique retentissaient de ses bons mots, de ses réparties tantôt joyeuses et tantôt mordantes.

Un jour, un mauvais auteur de mélodrames disait au foyer du théâtre:

Il n'y a que moi et Alexandre Dumas qui sachions faire une pièce; et encore, Dumas ne saura jamais charpenter un drame comme je sais le faire.

Cela ne m'étonne pas, lui répondit quelqu'un, qui n'était autre que Dumas lui-même, pour faire une bonne charpente, il faut d'abord une bûche.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

On construit en ce moment à Lorient le modèle d'un bateau porte-torpilles de l'invention de M. du Rocher du Quengo, lieutenant de vaisseau. Les améliorations du bateau en projet consistent en de sérieuses modifications dans l'hélice, modifications qui permettraient audit bateau de franchir 19 milles à l'heure.

Un curieux appareil de sténographie vient d'être récemment inventé. En voici la description :

Cet appareil peut imprimer 200 à 250 mots que peut prononcer dans le même temps l'orateur le plus délié ; il consiste en un clavier composé de douze touches noires et d'un égal nombre de touches blanches. De chaque côté de l'instrument, est une large pédale qui sert à donner des signes supplémentaires destinés à simplifier la lecture des caractères imprimés. Toutes les pédales, quand elles sont mises en mouvement, impriment des traits à l'encre sur une bande de papier qui s'enroule sur un tambour à la manière de ce qui se passe dans les appareils Morse.

Les pédales noires donnent des marques longues, les blanches donnent de simples points. A chaque pression des doigts sur les pédales, le papier s'enroule automatiquement d'un deux centième de pouce ; en sorte que sur chaque ligne une combinaison de douze doubles signes séparés en trois groupes de quatre signes chacun peut être imprimée. Le nombre des caractères qui peuvent être exprimés par chacun de ces groupes est plus que suffisant pour désigner tous les mots, quelque longs qu'ils puissent être, d'autant plus que souvent plusieurs lettres peuvent être réduites en une seule, et que tout un mot peut quelquefois être exprimé par un seul signe.

La manœuvre de ce clavier exige une grande habileté, et six mois de pratique ne sont pas de trop pour devenir assez expert pour suivre un discours. Au contraire, la lecture des signes est des plus faciles.

La bande de papier sur laquelle s'impriment les caractères est large de 4 pouces et doit mesurer 60 à 70 pieds pour une heure de manœuvre non interrompue.

On dit que les richesses de la mer sont inépuisables ; toutefois, depuis quelques années, l'industrie du corail était en souffrance. Le corail rouge, à vrai dire, reste abondant et à bon marché ; mais il est complètement démodé. Le corail rose, qui sied si bien aux blondes, et dont le poli est admirable, coûte, suivant la grosseur, vingt fois, trente fois et même cinquante fois plus cher que le corail rouge.

Les savants prétendent que le corail rose n'est autre qu'un produit mort et décoloré ayant été rouge à son origine. Ils se trompent assurément, et les marchands de Torre del Greco, près de Naples, montrent aux acheteurs l'exactitude de cette assertion en mettant sous leurs yeux trois spécimens de corail fort distincts les uns des autres : le corail rouge, le corail rose et le corail mort ou décoloré, tirant sur le blanc. On vient de découvrir sur la côte de Sicile un énorme banc de corail rose d'une richesse inouïe.

Plus de 600 barques se trouvent actuellement dans les parages du banc de corail et on signale l'arrivée d'un grand nombre de pêcheurs des côtes de la Sicile. Un avis à vapeur de l'Etat, l'*Esploratore*, veille au maintien de l'ordre.

La Sicile est si productive que, dans les vingt premiers jours seulement, elle a donné 80 quintaux de corail, d'une valeur de 400,000 francs.

VARIÉTÉS. (*)

Le Château de Marchais.

On prétend que la première idée de la ligue fut conçue, en 1576, au château de Marchais. Quel en était alors le possesseur ? L'histoire est muette sur ce point. Le grand cardinal était mort depuis deux ans, laissant le siège archiepiscopal de Reims à son neveu Louis de Lorraine ; lui laissa-t-il également le château, ou ce domaine revint-il au chef de la famille, à Henri de Guise ? Cette tradition locale qui fait de Marchais le berceau de la ligue nous incline à croire que le château appartenait alors ou au duc ou au cardinal de Guise son frère.

Les années suivantes, Marchais eut probablement à subir les déprédations des pillards qui parcouraient la Picardie, n'ayant que leur butin pour solde. L'histoire ne nous dit pas si le château reçut la visite du roi Henri III venu à Notre-Dame de Liesse en 1582 et 1583 demander à la Vierge de lui accorder un héritier ; mais nous savons qu'il donna l'hospitalité à Marie de Médicis, en 1602, à l'occasion de la naissance du Dauphin qui fut depuis Louis XIII. Cette demeure appartenait alors à la duchesse de Joyeuse femme du duc de Guise Char-

les de Lorraine, fils de Henri le Balafre ; à cette époque (1609) le monument menaçait ruine et il était nécessaire d'y faire de nombreuses et urgentes réparations si on voulait le rendre habitable : c'est ce qu'ordonna Henriette de Joyeuse. Par ses soins, le château reprit son ancienne splendeur bien qu'il ne reçut plus de royales visites (1618).

Charles de Lorraine mourut en exil, près de Sienna, en 1640 ; Henriette de Joyeuse, sa veuve, lui survécut jusqu'en 1656. Ce fut elle qui fit don à l'Eglise de Notre-Dame de Liesse d'une statue en argent que l'on y peut voir, du jubé ou l'on remarquait au XVIII^e siècle les armes de Lorraine, et du balustre de cuivre fermant le sanctuaire. Le 1^{er} août 1624, Henri de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, donnait à la même Eglise 1,500 livres tournois de rente annuelle, à prendre sur son duché de Guise, « à condition que les trésoriers et administrateurs de la chapelle feraient dire chaque jour, à perpétuité, une messe basse au grand autel de la chapelle, à sept heures du matin, et chanter tous les mercredis et vendredis de chaque semaine les litanies de la Sainte-Vierge, devant son image au-dessus du grand autel. » Cette rente, répartie plus tard sur la chapelle, l'Hôtel-Dieu de Liesse et le chapitre de Laon est encore payée aujourd'hui par le duc d'Aumale, héritier des Condé.

Le château de Marchais appartenait, en 1656, à Marie de Lorraine, duchesse de Guise et de Joyeuse, princesse de Joinville, sœur de Henri : sa mère lui avait légué la baronnie de Marchais et de Liesse.

La guerre porta encore ses ravages en Picardie, et Marchais ne fut pas épargné. Inhabitée depuis de longues années, ayant subi les injures du temps et le pillage de la soldatesque, la « belle maison de Marchais » redevint ce qu'elle était en 1609. Son état pitoyable, les trous dont ses murailles et sa toiture étaient criblées indiquaient assez quels nouveaux hôtes l'avaient occupée.

Lorsque Louis XIV vint avec la Reine Mère, en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse (1652 et 1654) il ne s'arrêta pas à Marchais.

La maison de Guise s'éteignit en 1688 par la mort de Marie ; la plupart des bois de la duchesse échurent avec le château de Marchais à Anne de Bavière, princesse de Condé, fille d'Edouard de Bavière et de Anne de Gonzague-Clèves, arrière petite fille de Charles de Lorraine et descendante en ligne directe de Claude premier duc de Guise.

L'une des sœurs de cette princesse avait épousé le duc Frédéric de Hanovre et, après la mort de celui-ci, s'était retirée à Paris où elle vivait médiocrement avec ses filles : le roi lui fit une pension de 12,000 livres ; vers le même temps elle reçut de sa sœur l'hôtel de Guise et aussi la baronnie de Marchais et de Liesse, qu'elle possédait en 1690. Nous ne saurions toutefois dire si la duchesse de Hanovre avait l'entière propriété de Marchais, car des actes du commencement du XVIII^e siècle, et relatifs à ce domaine, nomment toujours avec elle la princesse de Condé. Ces actes nous montrent de nouvelles preuves des libéralités faites aux écoles du lieu.

Le 30 mars 1719, la duchesse qui avait pris le nom de Brunswick Hanovre, vendit sa baronnie à M^{me} de Xaintrailles, femme d'Alexandre de Barzac, qui la revendit presque aussitôt au duc Louis de Bourbon. Celui-ci la donna à sa femme Marie de Bourbon, qui mourut l'année suivante, laissant tous ses biens à sa sœur Louise Adélaïde de Bourbon Conti, princesse de la Roche-sur-Yon. Le duc fit quelques difficultés au sujet de cet héritage et, après en avoir dépossédé M^{me} de la Roche-sur-Yon, qui ne plaïda même pas, le lui rendit de bonne grâce en 1724. La princesse avait près de Pontoise une terre où elle demeurait quand elle quittait Paris ; elle laissa donc le château de Marchais inhabité jusqu'en 1738. A cette époque, elle le vendit à Georges-René Binet, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, premier valet de chambre du Dauphin qui devint baron de Marchais et de Liesse. Binet s'établit au château, le répara et en fit son séjour habituel. A sa mort (1753), la baronnie de Marchais passa à Gérard, son fils, major du Royal-Corse, gouverneur de l'île de Cordouan,

seigneur de Sainte-Preuve, etc., puis en 1789, à la veuve de celui-ci, Elisabeth de la Borde, fille de Jean de la Borde, banquier de la Cour, dont la tête devait tomber avec tant d'autres sur l'échafaud révolutionnaire.

Elisabeth se maria peu à près à Flahault de la Billarderie, comte d'Angvilliers, conseiller du roi, membre de l'Académie des sciences, etc. Ils n'habitèrent pas Marchais. Madame de la Borde, que la Révolution força de prendre le nom de citoyenne de Angvilliers, puis, son mari ayant émigré, celui de citoyenne Laborde devait être de par cette même Révolution, la dernière baronne de Marchais. L'extinction des privilèges et des droits féodaux ne lui laissait plus que ses seuls titres de propriété, et faisait de Marchais et de Liesse deux communes distinctes ne relevant désormais que de l'Etat.

(La fin au prochain numéro.)

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 19 au 25 Juillet 1875.

MARSEILLE. b. les Deux Paulines, français, c. Gerigonel, briques et bois.
 GOLFE JUAN. b. St-Ange, id. c. Fornero, sable.
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.
 ST-TROPEZ. b. St-Joseph, id. c. Palmaro, vin.
 GOLFE JUAN. b. l'Indus, id. c. Jovenceau, sable.
 ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.
 ID. b. l'Alexandre, id. c. Fochon, id.
 MARSEILLE. chasse marée, Louis et Clara, id. c. Olivier, Div.

Départs du 19 au 25 Juillet 1875.

GOLFE JUAN. b. l'Indus, français, c. Jovenceau, sable.
 CANNES. b. Trois Frères, italien, c. Ginocchio, div.
 GOLFE JUAN. b. St-Ange, français, c. Fornero, sur l.
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.
 MENTON. brick-g. la Caroline, id. c. Vincent, vin.
 ID. b. St-Joseph, id. c. Palmaro, id.
 GOLFE JUAN. b. l'Indus, id. c. Jovenceau, sur lest.
 ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.
 ID. b. l'Alexandre, id. c. Fochon, id.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet notaire et avocat à Monaco, à la date du 22 juillet 1875, enregistré et transcrit,

M. François Adolphe Ladagnous, natif de Pau (Basses Pyrénées), demeurant et domicilié à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, à la grande villa de la Condamine,

A acquis au prix de cent seize mille quatre cents francs, de M. Michel Alexandre Auguste Dumont, propriétaire, homme de lettres, demeurant et domicilié à Paris, ayant élu domicile à Monaco à la mairie de cette ville :

La grande villa et la petite villa de la Condamine, l'une et l'autre meublées, avec les jardins arrosables, atténuances et dépendances sans aucune exception ni réserve ; le tout situé à Monaco dans le quartier de la Condamine, confrontant au Nord au chemin de fer ; au Midi à l'avenue Tellenne anciennement de S^{te}-Dévote ; à l'Est et à l'Ouest les terrains de la société civile de la Condamine.

Le 25 juillet courant dépôt a été fait au greffe du tribunal supérieur de la Principauté de l'expédition de l'acte transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur les immeubles vendus et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur lesdits immeubles.

Monaco, le 26 juillet 1875.

H. LEYDET, avocat.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'ils trouveront tous les dimanches, dans le magasin du *Friand*, à la Condamine, des glaces et sorbets. Le service pourra, si on le désire, être fait à domicile.

(*) Voir le numéro du 20 Juillet.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera
à la Condamine.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON
Rue du Milieu, Monaco.
TABLE D'HOTE — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL d'ANGLETERRE
Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

TAVERNE ALSACIENNE
tenue par **JAMBOIS**, à la Condamine.
Glace vive à 40 cent. le kilo.

Fabrique de Boissons Gazeuses
A. STREICHER, rue des Briques, MONACO
Usine à Vapeur.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg
TENU PAR **LOUIS BOULAS**
Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris
Cabinets de société. — Chambres meublées.
SALLE DE BILLARD.
Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

AGENCE DE LOCATION
FÉLIX GINDRE
Expéditionnaire, au Port, à Monaco
Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

A VENDRE OU A LOUER
près du Casino
JOLIE VILLA
Très richement meublée
Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo,
S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 10 MAI 1975. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de **MARSEILLE** à **MONACO** et à **GÈNES**.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	dir.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 40	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 06	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16		12 43	2 45	4 20	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30		1 »	2 57	4 32	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37		1 07	—	4 39	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45		1 19	—	4 47	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03		1 34	3 22	5 02	6 40	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08		1 40	3 28	5 08	6 46	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 33		2 15	3 49	5 30	7 04	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gênes	6 05		10 20	10 50	8 16	—	—

Ligne de **GÈNES** à **MONACO** et à **MARSEILLE**.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	mixt.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
	mat.	mat.	mat.		mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gênes, h. de Rome, dép.					7 05		1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »				12 15		7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 24				11 04	4 35	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48				11 24	4 56	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »				11 31	5 03	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13				11 44	5 16	8 11	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21				11 52	5 24	8 19	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29				12 06	5 31	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42				12 19	5 43	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	mat.	10 15	12 35	2 07	5 55	9 06	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19		11 28	1 48	3 11	6 53	10 02	
				Toulon	12 04		4 14	7 40	7 29			
				Marseille	2 22		6 27	9 45	9 05			

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO
Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien **HÔTEL DU LOUVRE** qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

En vente à l'imprimerie du Journal :
MONACO ET SES PRINCES
Par H. Métivier.
Deux volumes in-8° — Prix : 6 francs.
MONACO-GUIDE
Prix : 2 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.
Prix : 3 Francs.
Sous presse, pour paraître prochainement :
CODE PÉNAL

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.